

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 8-9

Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† Johann-Ulrich Schmid, inspecteur forestier d'arrondissement.

Le 9 mai 1925 est décédé, à Davos, où il était en traitement, Monsieur J.-H. Schmid, inspecteur forestier de l'arrondissement grison de Bonaduz. Il était âgé de 33 ans seulement et revêtait ces fonctions depuis le 1^{er} décembre 1919.

Originaire de Filisur, il avait étudié au gymnase de Coire, puis à l'École forestière de Zurich, où il décrocha le diplôme d'ingénieur forestier.

Le caractère agréable du défunt lui permit de résoudre avec facilité plusieurs des difficultés très réelles qui l'attendaient dans l'arrondissement de Bonaduz. Il avait su organiser son service de façon exemplaire et s'attirer la sympathie générale grâce à sa grande simplicité et à son amabilité. Très rapidement, il avait réussi à gagner la confiance de ses supérieurs et des populations au milieu desquelles s'exerçait son activité. Tout semblait annoncer pour cet homme aimable une carrière forestière heureuse et féconde dans son canton d'origine. Il ne devait, hélas, pas en être ainsi.

Sa santé, excellente au début de ses fonctions, s'ébranla petit à petit et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il fallut bientôt se rendre compte que le mal dont il souffrait était incurable. Cet excellent collègue nous a quittés, en pleine jeunesse, laissant d'unanimes regrets et à tous ceux qui l'ont connu le souvenir le meilleur.

Nous adressons à sa jeune veuve et à ses deux petits enfants l'expression de notre profonde et bien vive sympathie.

(Traduit d'une notice E. de la *Zeitschrift*, N° 7/8.)

